

Consentement du dit Thomas adrien Demare pere de la jeune  
 et de Marie Catherine Morise Mere de la jeune et  
 aussi en presence de Jean le Maire domestique age de  
 Trente deux ans demourant en cette commune ami de la jeune  
 de Charles Vitte instituteur age de soixante neuf ans  
 domicilie en la commune de Gaimerville canton de Montvillain  
 aussi ami de la jeune de Pierre Jagoz cultivateur age de  
 Cinquante deux ans demourant de la commune de Saint-Denis  
 de Brevedent ami de la jeune de Louis Jagoz surnomme le Breton  
 de adrien Carpentier Marchand age de quarante  
 six ans domicilie en cette commune ami de la jeune  
 lesquels apres que leur acte a esté aussi donné lecture  
 et ont signé avec nous et les parties contractantes la jeune  
 la jeune et la jeune le pere de la jeune et la mere de la jeune  
 qui ont déclaré se savoir signer par leurs marques  
 ordinaires

L'amarque de la jeune
L'amarque de la jeune  
L'amarque de la mere de la jeune
L'amarque de la mere de la jeune  
L'amarque de la mere de la jeune
L'amarque de la mere de la jeune  
L'amarque de la mere de la jeune
L'amarque de la mere de la jeune  
L'amarque de la mere de la jeune
L'amarque de la mere de la jeune

Mariage de la jeune  
 le 14 Mars 1776

L'amarque de la mere de la jeune  
 mars